

Dakar, le 24 février 2023

Avis N°1 : Publication des réponses aux questions formulées dans le cadre de l'Appel d'Offres N° 01/2023/DAAC pour la sélection d'un prestataire en vue de l'animation du séminaire sur le thème "Sécurité des applications, services et serveurs web"

Questions	Réponses
Question n° 1 : Est-ce que l'appel d'offres est encore valide, si oui la date de clôture de réception des dossiers est toujours bien le 3 mars selon le communiqué ?	Réponse n° 1 : <i>L'appel d'offres est toujours valide. La transmission des soumissions est fixée au vendredi 03 mars 2023 à 17 heures TU uniquement en version PDF, par voie électronique, exclusivement à l'adresse achats.daac@bceao.int</i>
Question n° 2 : Disponibilité du matériel pour la formation (Feutres, post-it, stylos, etc.)	Réponse n° 2 : <i>Matériel disponible. Le prestataire retenu ne fournira pas les fournitures de bureau</i>
Question n° 3 : Y a-t-il des frais de dossier et d'enregistrement	Réponse n° 3 : <i>Aucun frais de dossier n'est demandé</i>
Question n° 4 : Les équipements pour la formation : est-ce que les apprenants auront leurs ordinateurs personnels pour la formation	Réponse n° 4 : <i>Les apprenants disposeront de leurs ordinateurs personnels</i>
Question n° 5 : Sinon, mettriez-vous des ordinateurs et/ou une salle de formation disposition	Réponse n° 5 : <i>Les apprenants disposeront de leurs ordinateurs personnels et la formation se tiendra dans une salle de formation au sein du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar au Sénégal</i>
Question n° 6 : Salle et lieu de formation : Où se déroule la formation ? dans vos locaux ou c'est nous qui devrions louer une salle pour la formation	Réponse n° 6 : <i>La formation se tiendra dans nos locaux, dans une salle de formation au sein du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar au Sénégal</i>
Question n° 7 : Devrions-nous prévoir les pauses-café et déjeuner dans la facturation ou c'est pris en charge par la BCEAO ?	Réponse n° 7 : <i>Les pauses café seront prises en charge par le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Seuls les déjeuners de l'animateur sont à la charge du prestataire retenu, ceux des apprenants ne sont pas à sa charge.</i>